

## Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Activités nautiques mention monovalent Voile. en Ile de France

### Le métier

Le titulaire du BPJEPS Voile est un moniteur spécialiste de sa discipline. Il encadre les activités de multicoque, dériveur, croisière (jusqu'à 12 milles d'un abri) et planche à voile pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité. Au-delà de 12 milles d'un abri, le moniteur peut encadrer en croisière au sein d'une flottille et sous la responsabilité d'un chef de flottille, possédant les diplômes requis. Il assure l'entretien et participe à la réparation du matériel nautique.

### Le diplôme

Le BPJEPS monovalent voile est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère des Sports. Il est obtenu par la validation de 10 Unités Capitalisables.

### La formation

Elle repose sur le principe de l'alternance entre cours en centre de formation et périodes en entreprise. Cette situation de formation professionnelle nécessite un tutorat pédagogique et la recherche d'une structure d'accueil.

- Volume horaire : 695 heures maximum en centre et 630 heures minimum en entreprise.
- Clôture des inscriptions : 30 septembre 2011
- Tests d'entrée : 13 octobre 2011
- Positionnement pour individualisation du parcours : 03 et 04 novembre 2011
- **Formation : 21 novembre 2011 au 16 novembre 2012**

**FORMATION INDIVIDUALISEE**  
en fonction des acquis et besoins  
des stagiaires

### Contenus

Communication orale et écrite, cadre institutionnel du sport et de la voile, réglementation du sport et de la voile, gestion de projet, connaissance des publics, pédagogie, animation de séances au sol, anatomie pour le mouvement, physiologie de l'exercice, les bases de l'entraînement, permis bateau eaux intérieure et côtière, entretien et réparation du matériel, navigation/cartographie, météorologie, technique voile, mécanique et biomécanique en voile, analyse vidéo, ...

### Les conditions d'accès

- Etre agé(e) de 18 ans à l'entrée en formation,
- Etre titulaire du PSC1 ou AFPS (attestation aux premiers secours) ou équivalent,
- Présenter une attestation de natation de 100 mètres nage libre : départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur,
- Avoir une pratique sportive régulière,
- Justifier au minimum d'un niveau 4 en référence avec la carte de progression de la FFVoile (ce niveau sera vérifié au cours des tests d'entrée).

**PLUSIEURS PLACES**  
**FINANCEES PAR NOS PARTENAIRES\***

### Le financement

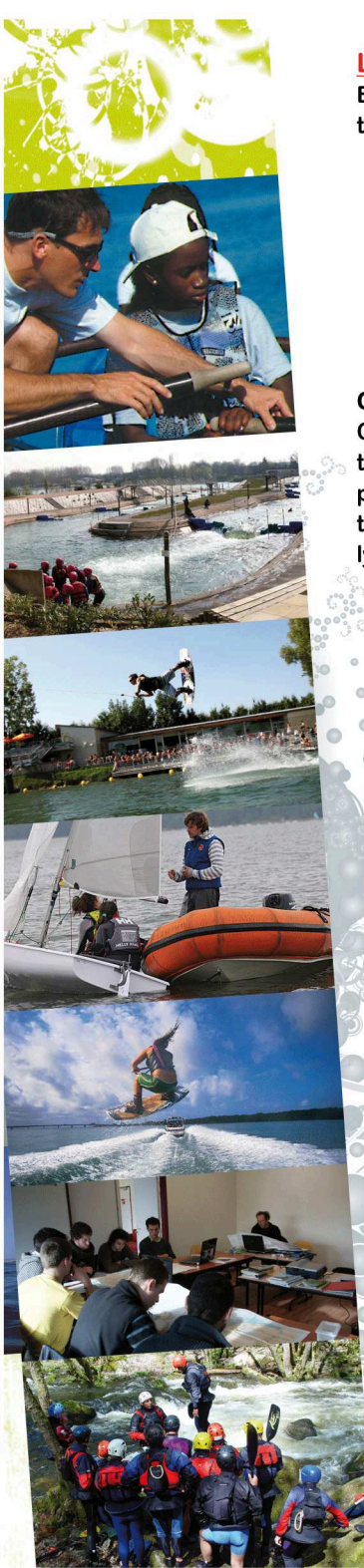
- **Formation financée par la voie de l'apprentissage** avec le CFA Ile de France du Sport et de l'Animation.
- **Places financées par le Conseil régional Ile de France** pour les demandeurs d'emplois (nombre limité et attribution des bourses par le CFFSN en fonction des résultats aux tests d'entrée).

Frais d'inscription : 80 €      Frais de positionnement : 100 €  
Frais pédagogique : 8115 € *montant maximum hors prise en charge.*

Possibilités d'hébergement et de restauration sur la base de loisirs de Cergy Pontoise.  
Tarif de restauration réduit pour les stagiaires du CFFSN.

\* Les candidats peuvent bénéficier des conseils du CFFSN pour obtenir une prise en charge totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle.

[www.sports-nautiques.fr](http://www.sports-nautiques.fr) / 01.30.32.93.90



## Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Activités nautiques mention plurivalent .... en Ile de France

### Le métier

Le titulaire du BPJEPS activités nautiques plurivalent est un moniteur polyvalent intervenant dans deux supports relevant de disciplines nautiques différentes.

### Exemple 1 : BPJEPS plurivalent "multicoques et dériveurs" et "ski nautique d'initiation et de découverte"

Prérogatives : Le moniteur encadre les activités sur multicoques et dériveurs pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité ainsi que les activités d'initiation et de découverte du ski nautique (bi ski, wakeboard) pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.

### Exemple 2 : BPJEPS plurivalent "planche à voile" et "canoë-kayak eau calme et rivière d'eau vive"

Prérogatives : le moniteur encadre les activités de planche à voile pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité ainsi que les activités du canoë-kayak et les disciplines associées pour tout public, en eau calme et en rivière jusqu'en classe III incluse.

### Le diplôme

Les BPJEPS activités nautique plurivalent est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère des Sports. Il est obtenu par la validation de 10 Unités Capitalisables.

### La formation

Elle repose sur le même principe d'alternance que les parcours monovalent.

- Volume horaire : 665 heures en centre et 630 heures minimum en entreprise.
- Clôture des inscriptions : 30 septembre 2011
- Tests d'entrée : 14 octobre 2011
- Positionnement pour individualisation du parcours : 02 et 03 novembre 2011
- Formation : 21 novembre 2011 au 16 novembre 2012

#### ADAPTATION A L'EMPLOI

38 parcours de formation individualisés au BPJEPS :

- Monovalent
- Plurivalent
- UCC\*

\*(formation courte pour les titulaires d'un diplôme d'Etat)

### Les conditions d'accès

- Etre agé(e) de 18 ans à l'entrée en formation,
- Etre titulaire du PSC1 ou AFPS (attestation aux premiers secours) ou équivalent,
- Présenter une attestation de natation de 100 mètres nage libre : départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur,
- Avoir une pratique sportive régulière,
- Justifier d'un niveau technique dans les supports nautiques préparés (descriptif des épreuves par support sur le dossier d'inscription en ligne).

### Le financement

- Formation financée par la voie de l'apprentissage avec le CFA Ile de France du Sport et de l'Animation.
- Places financées par le Conseil régional Ile de France pour les demandeurs d'emplois (nombre limité et attribution des bourses par le CFFSN en fonction des résultats aux tests d'entrée).

Frais d'inscription : 80 €

Frais de positionnement : 100 €

Frais pédagogique : sur devis (variable selon le parcours choisi).

Possibilités d'hébergement et de restauration sur la base de loisirs de Cergy Pontoise.  
Tarif de restauration réduit pour les stagiaires du CFFSN.

\* Les candidats peuvent bénéficier des conseils du CFFSN pour obtenir une prise en charge totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle.

PLUSIEURS PLACES  
FINANCEES PAR NOS PARTENAIRES\*

[www.sports-nautiques.fr](http://www.sports-nautiques.fr) / 01.30.32.93.90